Nations Unies ECE/TRADE/C/2011/2

Conseil économique et social

Distr. générale
12 avril 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Quatrième session
Genève, 14 et 15 juin 2011
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
Programme de travail

Programme de travail correspondant au sous-programme relatif au commerce pour 2012-2013*

Note du secrétariat

Introduction

1. On trouvera ci-après une présentation du projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif au commerce (ci-après, le sous-programme) pour 2012-2013. Le Comité du commerce (ci-après, le Comité) est invité à examiner le programme puis à l'adopter à sa quatrième session, avant qu'il ne soit soumis au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation officielle. Le Comité aura la possibilité d'aménager son programme de travail au cours de l'exercice biennal. Il sera rendu compte de ces aménagements dans un document distinct.

2. Le projet de programme de travail est conçu selon une approche axée sur les résultats. Pour chaque module d'activités, une réalisation escomptée comprend une liste de produits/activités pour 2012-2013 qui devraient contribuer à cette réalisation.

3. Le regroupement des activités en modules est exactement le même que celui utilisé par le Comité pour l'évaluation biennale des résultats de son sous-programme. Le lien entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par modules utilisée pour l'évaluation biennale du sous-programme pour 2012-2013 est présenté dans l'annexe II du présent document.

4. En outre, les produits/activités énumérés dans le présent document correspondent au budget-programme de la CEE proposé pour 2012-2013 et sont complétés par des éléments additionnels afin de refléter des évolutions et besoins plus récents des États membres de la

* Le présent document a été soumis avec retard en raison d'une transmission tardive des informations y relatives.

Merci de recycler

CEE. Pour s'y référer plus facilement, ces nouveaux produits/activités sont suivis de la mention «additionnel».

5. Les produits/activités ont été classés dans les modules d'activités selon les grandes catégories suivantes: a) réunions et documents correspondants; b) publications et autres supports d'information; et c) coopération technique, y compris les séminaires, ateliers, stages de formation et services de conseil.

6. Les indicateurs de succès pertinents ainsi que les données de référence et les objectifs en fonction desquels les résultats seront évalués sont présentés dans l'annexe II du présent document, afin de permettre au Comité de vérifier plus facilement si tous les produits nécessaires pour obtenir les réalisations escomptées ont été inclus dans le plan.

7. Enfin, l'annexe I du présent document énumère les textes généraux portant autorisation et les textes relatifs au sous-programme.

I. Objectif et stratégie

8. L'objectif du sous-programme est de *faciliter le commerce et la coopération économique liée au commerce entre les pays de la région de la CEE et le reste du monde*.

9. Le sous-programme relève de la *Division du commerce et de l'aménagement durable du territoire*. Il appuie l'objectif du Millénaire n° 8 en contribuant à la mise en place d'un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire, en particulier dans les pays de la région économiquement les moins développés et sans littoral. Il tient également compte de l'importance accordée au commerce comme vecteur essentiel de la croissance économique, de l'élimination de la pauvreté, du renforcement de la coopération régionale et de la stabilité dans d'autres documents importants de l'ONU.

10. Le sous-programme visera à réduire les obstacles au commerce découlant des différences existant dans les procédures, normes et documents relatifs au commerce ainsi que dans les approches et les normes réglementaires relatives aux produits manufacturés et aux produits agricoles, qui entravent l'accès aux marchés. Le sous-programme visera en particulier à élaborer ou à promouvoir:

a) Des processus simples, transparents et efficaces pour le commerce mondial grâce à la mise au point et à l'utilisation d'instruments de facilitation du commerce international, notamment pour soutenir les chaînes d'approvisionnement internationales et l'intégration des pays à l'économie mondiale. Parmi ces instruments, on peut notamment citer les normes mondiales et les meilleures pratiques destinées à faciliter le passage des transactions sur papier au commerce électronique ainsi que l'harmonisation et la simplification des pratiques commerciales utilisées dans les échanges internationaux;

b) Une réglementation industrielle et commerciale prévisible, transparente et harmonisée grâce au renforcement de la convergence des réglementations, à la promotion des normes internationales et des meilleures pratiques dans les domaines de la coopération en matière de réglementation, de l'évaluation de la conformité et de la surveillance des marchés;

c) Le commerce des produits agricoles grâce à l'élaboration de normes de qualité des produits agricoles actualisées, à l'usage des gouvernements à des fins de réglementation et du secteur privé, ainsi qu'à l'établissement de brochures explicatives basées sur ces normes en coopération avec le Régime de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes.

11. Pour atteindre les objectifs fixés, le sous-programme aidera également les gouvernements à adapter et appliquer les normes et recommandations de la CEE en matière de commerce selon les spécificités nationales et régionales et à les intégrer aux stratégies nationales et régionales de facilitation du commerce, ainsi qu'aux régimes commerciaux et réglementaires, en privilégiant les pays de la région économiquement les moins développés et sans littoral.

12. La CEE agira à travers ses organes intergouvernementaux et ses groupes d'experts et renforcera encore sa coopération avec ses principaux partenaires, dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, la Banque des règlements internationaux (BRI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), notamment, et un large éventail d'organisations du secteur privé.

II. Produits/activités pour l'exercice biennal 2012-2013

Module 1
Aide à la formulation et à l'adoption des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

1.1 Sessions annuelles du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), séances plénières, huit jours (seize demi-journées)

1.2 Réunions du Forum du CEFACT-ONU, deux fois par an, vingt jours au total (quarante demi-journées)

1.3 Réunions du Bureau du CEFACT-ONU, trois fois par an, douze jours au total (vingt-quatre demi-journées)

1.4 Rapports du Forum du CEFACT-ONU à la Plénière (2)

1.5 Rapports de la Plénière du CEFACT-ONU (2)

1.6 Autres documents à l'intention de la Plénière du CEFACT-ONU, notamment des normes et recommandations (50)

1.7 Études sur des sujets relatifs aux questions de mise en œuvre de la facilitation du commerce dans les pays en transition (2)

Module 2
Aide à la mise en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Renforcement de la mise en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique

a) Publications et autres supports d'information

2.1 Directives et études sur la facilitation des échanges et le commerce électronique (2)

2.2 Module de renforcement des capacités pour une analyse structurée des processus commerciaux transfrontières (1)

2.3 Répertoire des Nations Unies pour l'échange de données commerciales, aussi connu sous le nom de Règles des Nations Unies concernant l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT-ONU) (4)

2.4 Bibliothèque de spécifications du CEFACT-ONU relatives aux prescriptions commerciales (2)

2.5 Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU (4)

2.6 Bibliothèque de schémas du CEFACT-ONU (4)

2.7 Normes et recommandations de la CEE relatives au commerce et aux transactions électroniques (2)

2.8 Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (2)

2.9 Services Web pour l'intégration des listes de codes recommandés par la CEE (1)

b) Coopération technique

2.10 Séminaires sur l'harmonisation des données, le guichet unique, la facilitation du commerce et les questions de politique générale (six, dont trois financés par des ressources extrabudgétaires)

2.11 Ateliers régionaux de formation afin de renforcer les capacités pour l'utilisation du guide pratique relatif à la facilitation du commerce (6)

2.12 Projet opérationnel: mise en place d'un mécanisme de coopération interorganisations pour la facilitation du commerce (additionnel)

2.13 Projet opérationnel: création des conditions requises pour la création d'un guichet unique de dédouanement des exportations et importations dans la Fédération de Russie (additionnel/extrabudgétaire)

Module 3
Diffusion d'informations et activités de sensibilisation concernant les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Renforcement de la sensibilisation aux recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique et meilleure compréhension de ces textes

a) *Réunions et documents correspondants*

3.1 Groupe de gestion du mémorandum d'accord sur les transactions électroniques, quatre jours (huit demi-journées)

b) *Publications et autres supports d'information*

3.2 Brochures d'information sur la facilitation des échanges et le commerce électronique (2)

3.3 Services Web pour le Registre du CEFACT-ONU (1)

Module 4
Aide à la formulation des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la coopération en matière de réglementation

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la coopération en matière de réglementation

Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants*

4.1 Sessions annuelles du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation, deux sessions pour cinq jours au total (dix demi-journées)

4.2 Documents pour les sessions annuelles du Groupe de travail, y compris les rapports de l'Équipe de spécialistes des techniques de réglementation et du Groupe consultatif de la surveillance des marchés (14)

4.3 Rapports du Groupe de travail (2)

b) *Publications et autres supports d'information*

4.4 Recommandations sur les politiques de normalisation (1)

4.5 Rapport sur la coopération en matière de réglementation (1)

4.6 Pochette d'information sur les politiques de normalisation (1)

Module 5
Aide à la formulation des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles

Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants*

5.1 Sessions annuelles du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles, huit jours (seize demi-journées)

5.2 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés, sept jours (quatorze demi-journées)

5.3 Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, huit jours (seize demi-journées)

5.4 Section spécialisée de la normalisation de la viande, six jours (douze demi-journées)

5.5 Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre, cinq jours (dix demi-journées)

5.6 Documents pour les sessions annuelles du Groupe de travail, y compris les versions consolidées des normes nouvelles et révisées (50)

5.7 Rapports du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (2)

5.8 Documents à l'intention des sections spécialisées (70)

5.9 Rapports des sections spécialisées (8)

Module 6
Aide à l'application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Renforcement de la mise en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles

Produits/activités

a) *Publications et autres supports d'information*

6.1 Normes de la CEE relatives à la viande − Carcasses et parties/découpes (2)

6.2 Normes de la CEE relatives aux fruits et légumes frais (révision) (2)

6.3 Normes de la CEE relatives aux produits secs et séchés (révision) (2)

6.4 Normes de la CEE relatives à la viande (révision) (2)

6.5 Normes de la CEE relatives aux plants de pommes de terre (révision) (2)

6.6 Brochures interprétatives des normes de qualité des produits agricoles (4)

6.7 Brochure d'information sur les normes agricoles (1)

b) *Coopération technique*

6.8 Séminaires sur les normes de qualité des produits agricoles de la CEE pour les fruits et légumes frais (5) (ressources extrabudgétaires)

6.9 Projet opérationnel (ressources extrabudgétaires): participation accrue des institutions de la Fédération de Russie et des autres pays de la CEI à l'établissement et l'application de normes internationales pour les produits agricoles commercialisés (additionnel)

Module 7
Sensibilisation au programme de la CEE relatif au commerce

Description du module (facultatif)	*Réalisations escomptées*
	Renforcement de la sensibilisation aux activités du sous-programme

Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants*

7.1 Sessions annuelles du Comité du commerce, six jours (douze demi-journées)

7.2 Réunions du Bureau du Comité du commerce, cinq jours (dix demi-journées)

7.3 Documents pour le Comité du commerce (16)

7.4 Rapports du Comité du commerce (2)

b) Publications et autres supports d'information

7.5 Brochure d'information sur les méthodes d'évaluation, par la CEE, des besoins dans le domaine du commerce (1) (additionnel)

7.6 Recueils annuels de communiqués de presse à l'occasion de réunions et de forums, et parution de publications du sous-programme relatif au commerce (2)

7.7 Gestion annuelle du site Web du Réseau de relais multiplicateurs (2)

7.8 Gestion annuelle du site Web qui contient des documents et autres éléments d'information sur les activités et les travaux liés au sous-programme (2)

7.9 Études sur les obstacles réglementaires et procéduraux (2)

c) Coopération technique

7.10 Conférences et réunions, en coopération avec l'OMC et d'autres organisations internationales, pour aider à la mise en œuvre de l'aide au commerce dans les pays en transition de la région (2) (additionnel)

Annexe I

Textes portant autorisation

A. Textes généraux

1. Résolutions de l'Assemblée générale

Résolution	*Titre*
55/2	Déclaration du Millénaire
57/144	Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire
57/253	Sommet mondial pour le développement durable
57/270 B	Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social
60/1	Document final du Sommet mondial
61/16	Renforcement du Conseil économique et social
61/210	Intégration des économies en transition à l'économie mondiale
62/208	Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
63/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
63/14	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe
63/15	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne
63/239	Déclaration de Doha sur le financement du développement: document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
63/281	Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité
64/141	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Résolution	*Titre*
64/193	Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et du texte issu de la Conférence d'examen de 2008 (Déclaration de Doha sur le financement du développement)
64/210	Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
64/217	Participation des femmes au développement
64/236	Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable

2. Résolutions du Conseil économique et social

Résolution	*Titre*
1998/46	Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes
2006/14	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale, relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
2009/12	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2009/28	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable, adoptée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2008
2009/29	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16

3. Décisions du Conseil économique et social

Résolution	*Titre*
1997/224	Déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe et Plan d'action

4. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

Résolution	*Titre*
E/ECE/1434/Rev.1	Plan de travail pour la réforme de la CEE
A (63)	Travaux de la Commission économique pour l'Europe

B. Textes relatifs au sous-programme

1. Résolutions de l'Assemblée générale

Résolution	*Titre*
60/252	Sommet mondial sur la société de l'information
63/2	Document final de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty: répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit
64/188	Commerce international et développement
64/214	Groupes de pays en situation particulière: mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral: résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit

2. Résolutions du Conseil économique et social

Résolution	*Titre*
1991/76	Promotion de la coopération interrégionale dans le domaine de la facilitation du commerce international
2004/64	Conférence internationale sur le financement du développement
2006/46	Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement

3. Décisions du Conseil économique et social

Résolution	*Titre*
1997/225	Recommandation 25 de la Commission économique pour l'Europe, intitulée «Utilisation de la norme EDIFACT/ONU»

Annexe II

Lien entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par modules utilisée pour l'évaluation biennale 2012-2013

Tableau A

Réalisations escomptées du sous-programme:

Adoption et renforcement de la mise en application, par les États membres, des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.

Indicateurs de succès:

i) Nombre de recommandations, normes, règles et instruments de la CEE, nouveaux ou révisés, relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique;

ii) Nombre de téléchargements, à partir du site Internet de la CEE, de recommandations, normes, règles, directives et instruments clefs relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique, à titre d'indication de l'utilisation de ces textes;

iii) Nombre de pays auxquels la CEE a fourni une aide, à leur demande, pour promouvoir et appliquer des instruments relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.

Module	***Réalisations escomptées***	***Indicateurs de succès***
1. Aide à la formulation et à l'adoption de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.	i) Nombre de recommandations, normes, règles et instruments de la CEE, nouveaux ou révisés, relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique dont les États membres sont convenus. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 24 recommandations, normes, etc. Estimation 2010-2011: 24 recommandations, normes, etc. Objectif 2012-2013: 24 recommandations, normes, etc. ii) Nombre de pays (régions), d'organisations internationales et de secteurs associés à l'élaboration des recommandations, normes, règles et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 40 acteurs associés. Estimation 2010-2011: 40 acteurs associés. Objectif 2012-2013: acteurs associés.

2. Aide à la mise en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.	Renforcement de la mise en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.	i) Nombre de téléchargements, à partir du site Internet de la CEE, de recommandations, normes, règles, directives et instruments clefs relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique, à titre d'indication de l'utilisation de ces textes. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 119 000 téléchargements. Estimation 2010-2011: 120 000 téléchargements. Objectif 2012-2013: 120 000 téléchargements. ii) Nombre de pays auxquels la CEE a fourni une aide, à leur demande, pour promouvoir et appliquer des instruments relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 5 pays. Estimation 2010-2011: 5 pays. Objectif 2012-2013: 6 pays.
3. Diffusion d'informations et activités de sensibilisation concernant les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique.	Renforcement de la sensibilisation aux recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique et meilleure compréhension de ces textes.	i) Nombre de demandes reçues par la CEE pour qu'elle fasse des exposés ou s'exprime sur ses recommandations, instruments et activités. *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 8. Objectif 2012-2013: 10 demandes. ii) Références aux recommandations et autres textes, ainsi qu'aux activités de la CEE dans les publications, documents de presse et documents officiels des institutions nationales, régionales et internationales. *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 8. Objectif 2012-2013: 10 références.

Tableau B

Réalisations escomptées du sous-programme:

Adoption, par les États membres, des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la coopération en matière de réglementation.

Indicateurs de succès:

i) Nombre de recommandations et instruments, nouveaux ou révisés, relatifs à la coopération en matière de réglementation dont les États membres de la CEE sont convenus.

Module	***Réalisations escomptées***	***Indicateurs de succès***
4. Aide à la formulation des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la coopération en matière de réglementation.	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la coopération en matière de réglementation.	i) Nombre de recommandations et instruments, nouveaux ou révisés, relatifs à la coopération en matière de réglementation dont les États membres de la CEE sont convenus. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 2 recommandations et instruments. Estimation 2010-2011: 2 recommandations et instruments. Objectif 2012-2013: 2 recommandations et instruments.

Tableau C

Réalisations escomptées du sous-programme:

Adoption et renforcement de la mise en application, par les États membres, des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.

Indicateurs de succès:

i) Nombre de recommandations et normes nouvelles ou révisées relatives aux produits agricoles, dont les États membres sont convenus;

ii) Nombre total cumulé de mises en application des normes de qualité des produits agricoles de la CEE dans les États membres (nombre total de normes multiplié par le nombre total de pays qui les mettent en application);

iii) Nombre de téléchargements, à partir du site Internet de la CEE, de recommandations et normes relatives aux produits agricoles, à titre d'indication de l'utilisation de ces textes.

Module	***Réalisations escomptées***	***Indicateurs de succès***
5. Aide à la formulation et à l'application des recommandations, normes, règles, directives et instruments relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.	Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.	i) Nombre de recommandations, normes, règles, directives et instruments nouveaux ou révisés relatifs aux normes de qualité des produits agricoles, dont les États membres sont convenus.

		Mesure des résultats Référence 2008-2009: 39 recommandations, etc. Estimation 2010-2011: 25 recommandations, etc. Objectif 2012-2013: 25 recommandations, etc.
6. Aide à l'application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.	Renforcement de la mise en œuvre des recommandations, normes, règles, directives et instruments relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.	i) Nombre total cumulé de mises en application des recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la qualité des produits agricoles dans les États membres (nombre total de normes multiplié par le nombre total de pays qui les mettent en application). *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 970 mises en application. Objectif 2012-2013: 970 mises en application. ii) Nombre de téléchargements, à partir du site Internet de la CEE, de recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles, à titre d'indication de l'utilisation de ces textes. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 1 085 000 téléchargements. Estimation 2010-2011: 1 000 000 téléchargements. Objectif 2012-2013: 1 000 000 téléchargements. iii) Nombre de pays auxquels la CEE a fourni une aide, à leur demande, pour promouvoir et appliquer les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles. *Mesure des résultats* Référence 2008-2009: 5 pays. Estimation 2010-2011: 5 pays. Objectif 2012-2013: 6 pays.

Tableau D

Réalisations escomptées du sous-programme:

Aide pour mener à bien toutes les réalisations escomptées du sous-programme

Module	***Réalisations escomptées***	***Indicateurs de succès***
7. Sensibilisation au programme de la CEE relatif au commerce.	Renforcement de la sensibilisation aux activités du sous-programme relatif au commerce.	i) Nombre de matrices d'action nationales pour le développement du commerce dont les pays sont convenus. *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 2. Objectif 2012–2013: 2. ii) Nombre d'évaluations du commerce national et évaluation des recommandations dont les pays sont convenus. *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 2. Objectif 2012–2013: 2. iii) Total des références aux produits et activités du sous-programme de la CEE relatif au commerce. *Mesure des résultats* Référence selon estimation: 2010-2011: 20. Objectif 2012–2013: 30.